



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

**Direction des ressources humaines du ministère de la
défense**

Service des ressources humaines civiles

Sous-direction recrutement et accompagnement professionnel

Bureau recrutement et marketing RH

**CONCOURS INTERNE
TECHNICIENS SUPERIEURS D'ETUDES
ET DE FABRICATIONS DE 2^E CLASSE DU
MINISTERE DE LA DEFENSE
AU TITRE DE 2022**

Dossier d'information

**CONCOURS INTERNE
 POUR LE RECRUTEMENT DE TECHNICIENS SUPERIEURS
 D'ETUDES ET DE FABRICATIONS DE 2^E CLASSE
 AU TITRE DE L'ANNEE 2022
 2022-TSEF2-100X**

Un concours interne national à affectation locale pour le recrutement de techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 2^e classe du ministère de la défense est ouvert au titre de l'année 2022.

L'organisation de ce concours est à la charge du centre ministériel de gestion (CMG) de Lyon.

Le nombre de postes offerts est fixé à 75, répartis par spécialité et par région de la manière suivante :

SPECIALITES	REGION d'ouverture	Nombre de postes Concours interne
Achats	Auvergne-Rhône-Alpes	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
	Centre-Val de Loire	1
	Bretagne	2
	Total de la spécialité	6
Aéronautique	Nouvelle-Aquitaine	2
	Total de la spécialité	2
BTP (bâtiment et travaux publics)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
	Centre-Val de Loire	1
	Bourgogne-Franche-Comté	1
	Bretagne	1
	Pays de la Loire	1
	Ile-de-France	5
	Total de la spécialité	12
Electronique et Electrotechnique	Ile-de-France	2
	Total de la spécialité	2
Logistique, gestion des matériels et des approvisionnements	Auvergne-Rhône-Alpes	2
	Grand Est	1
	Nouvelle-Aquitaine	1
	Ile-de-France	1
	Total de la spécialité	5
Mécanique	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1
	Centre-Val de Loire	1
	Ile-de-France	2
	Total de la spécialité	4

Mesures physiques	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1
	Occitanie	1
	Nouvelle-Aquitaine	2
	Centre-Val de Loire	2
	Ile-de-France	1
	Total de la spécialité	7
Organisations et gestion de la production	Auvergne-Rhône-Alpes	2
	Centre-Val de Loire	2
	Total de la spécialité	4
Physique nucléaire et radioprotection	Ile-de-France	2
	Total de la spécialité	2
Qualité	Auvergne-Rhône-Alpes	2
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1
	Ile-de-France	1
	Total de la spécialité	4
Réseaux et télécommunication	Ile-de-France	4
	Total de la spécialité	4
Santé sécurité environnement travail	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1
	Grand Est	1
	Occitanie	1
	Centre-Val de Loire	2
	Ile-de-France	4
	Total de la spécialité	9
Système d'information	Hauts de France	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	4
	Grand Est	1
	Nouvelle-Aquitaine	1
	Centre-Val de Loire	1
	Bretagne	2
	Ile-de-France	4
	Total de la spécialité	14
TOTAL concours interne		75

1. Calendrier

ECHEANCES	DATES
Inscriptions par internet et télé-versement des pièces jointes	Du 14 décembre 2021 à 12 heures, au 20 janvier 2022 à 12 heures, fin des inscriptions, heure de Paris.
Date limite de retrait du dossier d'inscription par voie postale	11 janvier 2022, le cachet de la poste faisant foi.
Date limite d'envoi du dossier d'inscription complétés par voie postale	20 janvier 2022 , le cachet de la poste faisant foi.
Epreuve écrite	22 février 2022.
Date de publication attendue des résultats	A compter du 25 mars 2022.
Transmission du dossier de RAEP et des justificatifs par les candidats admissibles qui demandent à passer l'épreuve orale par visioconférence	11 avril 2022 au plus tard.
Epreuve orale	A compter du 9 mai 2022, à Lyon.
Date de publication attendue des résultats	A compter du 20 mai 2022.

2. Modalités d'inscription

Il est fortement conseillé aux candidates et aux candidats de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Aucune demande d'inscription hors-délais ou non conforme aux présentes dispositions ne sera prise en compte.

Les candidates et candidats ne peuvent s'inscrire que dans une seule région.

2.1. Inscriptions par internet

Les inscriptions par internet ont lieu du 14 décembre 2021 à 12h00, au 20 janvier 2022 à 12h00 (fin des inscriptions), heure de Paris.

Le formulaire d'inscription doit être complété sur la plateforme des concours à l'adresse suivante :

<https://admissio.defense.gouv.fr>

Cependant, cette inscription ne doit pas être effectuée à partir d'un poste équipé ISPT (Internet Sur le Poste de Travail). L'adresse mail utilisée doit être une adresse personnelle.

Sur la plateforme des concours, la candidate ou le candidat crée son compte en cliquant sur l'onglet « s'identifier » puis sur « s'inscrire ». Après avoir créé son compte, la candidate ou le candidat clique sur l'onglet « Civils de la défense » pour rechercher le concours auquel elle ou il souhaite s'inscrire et procède à son inscription en ligne.

La candidate ou le candidat téléverse les pièces justificatives requises, et éventuellement, pour les personnes en situation de handicap un certificat médical, daté de moins de 6 mois, délivré par un médecin agréé, et précisant les aménagements nécessaires pour passer l'épreuve, sur la plateforme des concours à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 20 janvier 2022, date de clôture des inscriptions, avant 12h00, heure de Paris.

Le téléversement des pièces jointes est proposé en toute fin d'inscription. Les candidates et les candidats peuvent terminer leur inscription sans verser ces pièces immédiatement et revenir sur le dossier en se reconnectant sur leur espace personnel jusqu'à la clôture des inscriptions.

Les candidates et les candidats qui ont validé leur inscription peuvent modifier les données de leur dossier directement via leur espace personnel.

Toute modification sur le site d'inscription en ligne doit faire l'objet d'une nouvelle validation. A l'issue de la dernière validation réalisée, la candidate ou le candidat reçoit alors un nouveau courriel rappelant la date et l'heure d'enregistrement de la modification qui est considéré comme seul document opposable.

2.2. Inscriptions par voie postale

Les candidates et les candidats qui n'ont pas accès à internet peuvent demander un dossier papier d'inscription par voie postale, jusqu'au 11 janvier 2022, le cachet de la poste faisant foi, auprès du CMG de Lyon, division ressources humaines, bureau concours, recrutement et formation, quartier Général Frère, BP 41, 69998 Lyon Cedex 07.

Afin que le dossier leur soit transmis en retour, les candidates et les candidats joignent impérativement à leur demande une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre 190 grammes et libellée à leurs nom et adresse. Aucune demande de dossier papier par tout autre moyen que la voie postale ne sera prise en compte.

Après avoir rempli, daté et signé le formulaire d'inscription, les candidates et les candidats du concours interne l'envoient avec les pièces justificatives, par voie postale, au plus tard le 20 janvier 2022, date de clôture des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi, au bureau recrutement du CMG de la région où des postes sont ouverts et dans laquelle ils souhaitent être affectés. Les régions d'affectation et les coordonnées des CMG sont mentionnées dans le tableau ci-après.

REGION d'affectation (où les postes sont ouverts)	ADRESSE du CMG auprès duquel les candidates et les candidats du concours interne doivent faire parvenir leur dossier d'inscription pour passer l'épreuve écrite
Ile-de-France	CMG de Saint-Germain-en-Laye, division ressources humaines, bureau mobilités recrutements, section recrutement, base des Loges, 8, avenue du président Kennedy, BP 40202, 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Grand Est Bourgogne-Franche-Comté Hauts de France	CMG de Metz, division ressources humaines, bureau recrutement mobilité, section recrutement concours, quartier de Lattre de Tassigny, BP 30001, 57044 Metz Cedex 01
Bretagne Centre-Val de Loire Normandie Pays de la Loire	CMG de Rennes, division ressources humaines, bureau recrutement-mobilité, section concours et examens professionnels, boulevard Saint-Conwoïon, BP 01, 35998 Rennes Cedex 9
Nouvelle-Aquitaine Occitanie	CMG de Bordeaux, division ressources humaines, bureau recrutement et mobilités, caserne Nansouty, 223, rue de Bègles, CS 21152, 33068 Bordeaux Cedex

Corse Provence-Alpes-Côte d'Azur	CMG de Toulon, BCRM Toulon, division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, BP 33, 83800 Toulon Cedex 9
Auvergne-Rhône-Alpes	CMG de Lyon, division ressources humaines, bureau concours, recrutement et formation, quartier Général Frère, BP 41, 69998 Lyon Cedex 07

Tout dossier posté après le 20 janvier 2022 ou parvenant dans une enveloppe dépourvue du cachet de la poste est refusé. Tout dossier incomplet est rejeté.

3. Dossier de RAEP

En vue de l'épreuve orale d'admission, les candidates et les candidats admissibles du concours interne transmettent (en version numérique) leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), dès publication de la liste d'admissibilité et au plus tard le 11 avril 2022, avant minuit, heure de Paris, via la plateforme des concours, sur leur espace personnel, à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>

Les candidates et candidats inscrits par la voie postale, transmettent par voie postale leur dossier de RAEP au plus tard le 11 avril 2022, le cachet de la poste faisant foi, au CMG de Lyon à l'adresse susmentionnée.

4. Visioconférence

Tout candidat résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, bénéficie, à sa demande, du recours à la visioconférence pour passer l'épreuve orale dans les conditions prévues par l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat.

La demande écrite scannée au format *pdf* doit être adressée sur la plateforme des concours sur l'espace personnel, à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr> ou par voie postale, au CMG de Lyon, à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 11 avril 2022.

En outre, les personnes en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, joignent à leur demande au plus tard le 11 avril 2022, un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration et comportant la mention de l'aménagement relatif à la visioconférence.

4. Demande d'information

Toute information sur ce concours peut être obtenue auprès du CMG de Lyon par téléphone au 04 37 27 27 87 ou à l'adresse fonctionnelle suivante : cmg-lyon-bcrf.chef-bureau.fct@intradef.gouv.fr

PIECES JOINTES ATTENDUES :

Les documents télé-versés doivent être sous format PDF. Chaque pièce jointe fera l'objet d'un fichier nommé par le code concours suivi du nom du document. Exemple : pour le certificat médical du concours interne, le fichier sera nommé : 2022-TSEF2-100X_certificat médical

Le code concours exact est mentionné sur « Civils de la défense », à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>

Pour la transmission du dossier RAEP, les candidates et candidats admissibles devront respecter les consignes de transmission des fichiers mentionnées sur le dossier de RAEP.

a) Inscriptions par internet

Les candidates et les candidats qui s'inscrivent par internet déposent sur leur espace personnel les pièces obligatoires suivantes :

- 1) La demande de contrôle primaire au recrutement (CPR). Le CPR est proposé en téléchargement dans « Civils de la défense », à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>
- 2) Pour les personnes en situation de handicap dont l'état de santé nécessite un aménagement d'épreuve, un certificat médical, daté de moins de 6 mois, délivré par un médecin agréé, et précisant les aménagements nécessaires pour passer l'épreuve ;
- 3) Pour les candidats admissibles, le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.
- 4) Pour les candidats admissibles qui demandent à passer l'épreuve orale par visioconférence, la demande écrite, accompagnée le cas échéant des justificatifs.

b) Inscriptions par voie postale

Les candidates et les candidats qui s'inscrivent par la voie postale, adressent au CMG gestionnaire de la région pour laquelle ils s'inscrivent au concours, le formulaire d'inscription accompagné des pièces 1) et 2) listées au a) *supra*.